

Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud

Autor(en): **Bonard, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 501

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mme de H. (Genève)	Fr. 3.-
Mlle C. H. (Genève)	» 5.-
Mme A. L. (Lausanne)	» 3.-
Mmes L. et Z. (Berne)	» 10.-
M. M. N. (Genève)	» 25.-
Mlle P. (id.)	» 3.-
Mme P. R. (id.)	» 5.-
Mme et Mlle P. (Neuchâtel)	» 15.-
Mlle L. W. (St-Imier)	» 2.-
Mme W. (Mont-Soleil)	» 1.-
M. et Mme E. B. (Lausanne)	» 20.-
Mlle N. F. (Payerne)	» 5.-
Mlle F. (Genève)	» 10.-
Mme K. (Montreux)	» 2.-
Mme L. (Le Mont)	» 5.-
Mme E. L. (Genève)	» 5.-
Mlle P. (Neuchâtel)	» 2.-
Mme P. (Genève)	» 1.-
Mlle Ch. (id.)	» 2.-
Mlle D. (id.)	» 3.-
Mlle J. F. (Lausanne)	» 10.-
Mlle L. G. (Genève)	» 10.-
Mmes L. (id.)	» 3.-
Mme M. (Apples)	» 3.-
Mlle P. (Echaudens)	» 2.-

Total au 21 mai: Fr. 352.55

Journée d'Etudes du Comité International Féminin pour la Paix et le Désarmement

Ce Comité organise pour le vendredi 4 juin une « Journée d'Etudes » ouverte comme toujours, moyennant une modique finance (3 fr.) à toutes celles que préoccupent les problèmes qui y sont traités. Cette année, le sujet choisi est celui de *La neutralité et de la non-intervention*, dont il n'est pas besoin de démontrer toute l'actualité et l'intérêt brûlant! Le principal orateur sera le professeur Quincy Wright, de l'Université de Chicago, actuellement chargé de cours à l'Institut des Hautes études internationales de Genève, et dont la femme, membre du Comité Central de la puissante Ligue des citoyens américains, est en contact direct avec nos organisations féministes. De plus, Miss Courtney (Ode-Bretagne) et Mrs. Puffer Morgan (Etats-Unis) dont on connaît la compétence et la spécialisation technique participeront activement aux travaux de cette « Journée ».

Celle-ci sera encadrée par deux séances du Comité, réservées aux déléguées des organisations constituantes, qui prennent date le jeudi 3 juin après-midi, et le samedi 5 juin au matin. Le

vendredi soir aura lieu à l'Hôtel Bellevue une réception offerte aux femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail, qui sera ouverte la veille, et aux déléguées de la Fédération des Clubs américains d'outre mer, (entrée et thé: 1 fr.), et le lunch de clôture aura lieu à l'Hôtel Bellevue également, le samedi 5 juin, à 13 heures: (prix: 3 fr. 50). Il est aussi question de profiter de la présence à Genève de plusieurs représentantes d'Associations internationales pour organiser une séance spéciale à la mémoire de Mme d'Arcis, dont l'absence se fera tristement sentir à ces réunions qu'elle animait toujours de son infatigable ardeur.

Nous engageons vivement toutes celles de nos amies pacifistes et féministes qui comprennent l'anglais à profiter de cette occasion de rencontres internationales, toujours élargissantes et réconfortantes.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Miss M. Duman, présidente du Comité pour la Paix et le Désarmement, Palais Wilson, Genève (téléphone 24.367).

Carnet de la Quinzaine

Lundi 31 mai.

GENÈVE: Station d'Emission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: *La femme et le bijou*: Causerie par T. S. F. par Mme G. Glitsch.

Id. id. Ecole d'études sociales, 6, rue Ch. Bonnet: Présentation de travaux de diplôme. 17 h. 30: *Les jeunes filles et le choix d'une profession* (résultats d'une enquête faite à Berne), par Mlle S. Thormann (direction: M. de Maday). — 18 h. 15: *Enquête sur les femmes qui ont touché des allocations de chômage cantonales ou fédérales à Genève en 1936*, par Mlle D. Caillat (direction: Mlle Gourdy).

Jeudi 3 juin:

GENÈVE: Comité International féminin pour la paix et le désarmement, Palais Wilson, 14 h. 30: Séance du Comité réservée aux déléguées des organisations constituantes.

Id. id. Union des Femmes, campagne Chapuisat, Malagnou, 39, de 15 à 18 h.: *Thé-crierie* en faveur des Vacances de mères de famille et des œuvres de l'Union des Femmes.

Vendredi 4 juin:

GENÈVE: Association du Sou Josephine Butler, Hôtel Touring et Balance, pl. Longemalle, Assemblée générale: 10 h. 30: Culte puis

qui, après de nombreuses années de collaboration, a refusé toute réélection.

Mme Gerster a présenté ensuite un bref rapport sur l'activité de l'Union des Femmes de Vevey, qui vient de se donner une nouvelle présidente, Mme Jules Cuénod, remplaçant Mme de La Harpe, et qui poursuit ses multiples activités, notamment l'Œuvre du Vieux, qui fait de l'utile avec de l'inutile, tout en procurant du travail à des chômeuses. Le rapport du groupe d'Aigle a été lu par Mme Jaquier: l'infirmière-visiteuse payée par l'Union fait un travail efficace à Aigle, à Yverne et à Corbeyrier; l'œuvre de la layette subsiste, celle du trousseau a été tuée par le progrès et la lingerie moderne.

Après avoir entendu Mlle L. Comte, secrétaire, qui a rappelé l'émotion soulevée par certain jugement rendu par le Tribunal du district de Vevey, suivi de protestations parues dans la presse lausannoise et vaudoise, l'Assemblée, à l'unanimité et sans discussion, a voté la résolution suivante, qui sera adressée au Tribunal cantonal et à M. Boven, procureur général:

« Le jugement rendu récemment par un tribunal de district dans une affaire de *maurs*, dont l'innocente victime est une fillette de quatre ans, a vivement ému et indigné les femmes vaudoises. Elles déplorent l'indulgence de certains juges dans la répression de semblables délits contre les *maurs*, délits trop fréquents aujourd'hui. Elles ne peuvent que reprocher une telle mansuétude, véritable défi à la famille et à la société. Si l'auteur de tels délits est un malade, qu'on le soigne et le mette hors d'état de nuire; si c'est un criminel, qu'on ne laisse pas impunis de tels actes aussi lâches que vils. C'est la sécurité et l'intégrité de l'enfant, tant physique que psychique et morale, qu'il importe de considérer avant tout.

C'est pourquoi la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, réunie en assemblée générale ce 19 mai 1937 à Moudon, au nom de toutes les femmes profondément affligées par la méconnaissance des droits sacrés de l'enfant à une protection efficace, demande que les tribunaux se montrent sévères désormais dans la répression de tout acte antisocial, si hautement condamnable et applique la loi dans toute sa rigueur. »

Cette séance a été terminée par une causerie de Mlle Susanne Bonard, journaliste à Lausanne, sur *La presse féminine*, qui, à l'en croire, n'exis-

Il va de soi que nous ne pouvons qu'être pleinement d'accord avec cette résolution. Mais nous craignons bien qu'elle reste lettre morte — tant que les femmes n'auront pas leur mot à dire dans l'organisation des tribunaux, et par conséquent tant qu'elles n'auront pas obtenu le droit de vote. Ne s'en rend-on donc pas compte dans les Unions de Femmes vaudoises? (Réd.)

YOGHOURT BALKO

l'impresario des calmes digestions

LABORATOIRE DES LAITERIES RÉUNIES

affaires administratives. — 12 h. 30: Déjeuner en commun (prix: 2 fr. 50). S'inscrire auprès de Mme G. Berquier, 16, pl. St-Ant. 14 h.: Séance publique: 1. Allocation de la présidente cantonale; 2. Rapport du Bureau Exécutif; 3. *La lutte contre la prostitution et pour le relèvement des femmes*, par Mlle Riniker, diplômée de l'Ecole Sociale; 4. *Le Congrès de Paris de la Fédération abolitionniste internationale*.

Id. Comité International féminin pour la paix et le désarmement, Palais Wilson: Journée d'études. *La neutralité et la non intervention*. (voir plus haut pour détails). — Soir: Réception à l'Hôtel Bellevue en l'honneur des femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail.

Samedi 5 juin:

GENÈVE: Comité International féminin pour la paix et le désarmement, Palais Wilson 10 h. 30: Séance du Comité réservée aux déléguées des organisations constituantes. 13 h.: Hôtel Bellevue: Lunch de clôture (prix: 3 fr. 50).

Dimanche 6 juin:

AARAU: XXX^e Assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses ménagères et professionnelles, Aarauhof: 9 h. 30: Affaires statutaires. — 12 h.: *Les tissus musulmans*, causerie par R.-M. Girard. — 12 h. 30: Dîner en commun. — 14 h.: Départ en auto

postale pour le Herzberg, puis conférence: *L'enseignement ménager dans l'éducation générale*, par Mme Anna Siemsen. — Visite de la Maison d'éducation populaire du Herzberg, sous la conduite de M. F. Wartenweiler. Collation.

Lundi 7 juin:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: *Lapis d'hier et d'aujourd'hui*, causerie par T. S. F. par Mme Jean Binet.

Mercredi 9 juin:

BALE: X^{me} Conférence Internationale des Amies de la Jeune Fille, au Bischoffhof (à côté de la cathédrale), 14 h. 15: Séance publique: 1. *L'activité de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille*. — 2. *Au service de la jeunesse féminine*. — 20 h. 15: Réception organisée par les Amies baloises.

Jeudi 10 juin:

BALE: 2^{me} journée de la même Conférence. 9 h. 30: Séance administrative (réservée aux Amies). — 12 h. 30: Repas en commun. — Après-midi: Visites d'institutions diverses. 20 h. 30: Séance publique pour la jeunesse. Oratrices de différents pays.

Vendredi 11 juin:

BALE: 3^{me} journée de la même Conférence. 9 h. 30: Séance administrative (réservée aux Amies). — 14 h. 30: Séance publique: *Une profession à réhabiliter: le travail domestique*. — 17 h.: Thé de clôture.

Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique à l'Hôpital Cantonal.

Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternité.

Ex-assistante interne dans le service de médecine interne.

Ex-assistante interne en dermatologie, après 9 ans de stage a ouvert son cabinet de consultation

Médecine générale - Maladies des femmes - Endocrinologie - Maladies de la peau - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h.
7, Place Claparède - Téléphone 54.445

L'ÉCOLE DE Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières. Secrétariats. — Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits. Cours le jour et le soir toute l'année.

Corsets Duchesse

Mlle PILEUR Confédération, 26

Ses corsets

Ses ceintures

Ses gaines

Ses soutien-gorge

Mesures et confection Prix modérés

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie

Spécialité de pièces invisibles

Mme R. WILD-CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-College, 6

GENÈVE

Téléphone: 50.537

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse

à l'Ecole artistique de Coupe et Couture

6, rue de l'Université, Genève

Madame Grobet, dir. Tél. 48.150

Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

LA MAISON DE MEUBLES J. DUBOUCHET

RUE DE CAROUGE

(ANGLE BOUL. DU PONT D'ARVE)

liquide tout son stock de meubles à vil prix.

Cessation de commerce.

Grand choix.